

Bulletin municipal

Mairie de Jumeauville

Au fil du temps



ANNEE 2006

N° 1

Si vous désirez recevoir ce bulletin en couleurs par e-mail,

Faites-en la demande en mairie

MAIRIE. JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Sommaire

Couverture : ravalement de la salle polyvalente et forum des associations

- 1 Le mot du Maire
- 2 La vie du Conseil . Etat civil
- 3 à 4 Infos diverses (les notaires vous informent, grippe aviaire, etc...)
- 5 Cross du collège - 11 novembre - Noël des enfants - Retraite Michel
- 6 à 9 Travaux dans Jumeauville
- 10 à 12 Assemblée de Jumeauville-Loisirs
- 13 Arts jumeauvillois - Archers jumeauvillois
- 14 Vtt
- 15 Poésie
- 16 Mots croisés
- 17 Humour

Le mot du maire



Le vingtième siècle a été le siècle de la technologie et de la médecine : les moyens de transport terrestre ou aérien ont beaucoup évolué. La communication a également subi une avancée influant sur notre mode de vie. Les communications sont plus rapides, mais peut-être moins fiables. Que dire de la médecine, les moyens les plus modernes permettent de guérir des maladies que l'on pensait incurables.

Le vingt-et-unième siècle sera celui de quoi ? Des guerres de religions, guerres du pétrole, guerre de l'eau ? Quel pays essaiera de manger les autres ? Nous ne le savons pas encore, ni à quelle sauce nous pourrions être mangés.

Pour l'heure notre vision concerne le village. Différentes actions sont en place depuis notre dernière parution :

- A l'école, la garderie périscolaire semble convenir aux parents et aux enfants. Un réajustement de la participation a été nécessaire en raison du déficit croissant, le forfait mensuel par enfant pour un accueil à la journée est fixé à 70€, la demi-journée à 40€.
- Les travaux de sécurité routière débuteront au mois d'avril par la création d'une placette, espace garant d'une sécurité accrue. Ils se poursuivront par la mise en place de ralentisseurs, de places de parking le long de la RD 158, et la phase finale verra l'élargissement du trottoir situé après la mairie en direction d'Andelu.

Un passage piéton est projeté en bas de la rue de Goussonville, sécurisant ainsi le passage des enfants dans leurs déplacements école -cantine.

- La salle polyvalente est maintenant en fin d'aménagement, le premier étage au-dessus de l'office est pratiquement terminé. La mise en place de la cuisine clôturera ces actions. Nous nous intéresserons alors aux abords de cette salle ainsi qu'au rejointoiement de l'église.

Un nouvel employé municipal William Cretté a pris ses fonctions dans le cadre du remplacement de Michel Langlois, qui a pris sa retraite, après plus de dix huit années au service de la commune.

« Au fil du temps » notre parution, compte une équipe de rédaction qui s'efforce d'être aussi précise que possible, nous espérons que le plaisir que nous prenons à faire ces journaux est partagé par le plus grand nombre d'entre vous.

Voici résumée la vie de notre commune, vous trouverez d'autres informations dans ce journal. Je vous en souhaite une agréable lecture.

Pierre SEIGE
Maire de Jumeauville
Président du SIVOM

LA VIE DU CONSEIL

Séance du 15 septembre 2005

Le Conseil Municipal a décidé :

■ de créer une garderie pré et post scolaire, organisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de la période scolaire. Aucun accueil ne se fera le mercredi et au cours des vacances scolaires. C'est une garderie et non pas une étude surveillée (pas d'assistance aux devoirs).

Horaires : de 07h30 à 09h00 et de 16h30 à 18h30.

Tarif : forfaitaire mensuel de 32 € par enfant.

■ de modifier le temps de travail des 2 agents d'entretien, notamment au vu de la surveillance de la cantine, de la garderie, et de l'aménagement du temps scolaire avec la semaine des 4 jours maintenant en vigueur.

■ de retenir la société EVA pour la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurité routière, pour un montant de 11 388,00 € TTC (travaux sur l'emprise de la RD158), la société EVA et la société SECC pour des montants respectifs de 2 198,01 € TTC et 980,72 € TTC (travaux hors emprise de la RD158).

■ de ne pas attribuer les subventions demandées par la section "Tir à l'arc" de Jumeauville-Loisirs et le Secours Catholique.

■ de maintenir le prix du repas à la cantine scolaire à 3,65 €.

■ de fixer le tarif des photocopies à 0,20 € la page A4 et 0,40 € la page A pour les personnes privées ou morales ne résidant pas sur la commune.

■ d'accorder à M. GIBELIN, percepteur, les indemnités de budget et de conseil pour un total de 396,57 €.

■ Questions diverses :

- Classe de découverte : le Conseil, suivant décret du 06.05.1985, décide d'attribuer à M. SAMOYEAU la somme de 22,07 € par jour pour l'encadrement de la classe de découverte, sur la base de 8 jours.
- Salle polyvalente : la société LE CLOAREC a été retenue pour l'aménagement de l'office de la salle polyvalente pour un montant 17 571,00 € HT.

Séance du 23 novembre 2005

Le Conseil Municipal a décidé :

□ d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 1 pour la salle polyvalente et le marché pour l'aménagement des combles, au dessus de l'office, d'un montant de 28 870,17 € TTC.

□ d'accorder une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel communal titulaire, égale à 50% du salaire brut moyen mensuel.

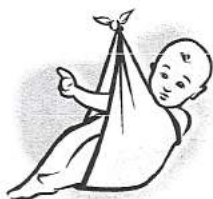
□ de renouveler le contrat informatique avec la société SEGILOG pour 3 ans, au vu des bonnes prestations fournies, pour un montant de 2 368,08 € TTC par an.

□ de prendre acte du rapport d'activité du SILYA. Pour mémoire, 12 élèves fréquentent le lycée Van Gogh, et notre participation est de 460,00 € par enfant.

□ Questions diverses

- Amiante : suivant les instructions préfectorales, un diagnostic amiante devra être effectué dans les locaux appartenant à la commune.
- Sécurité routière : le Conseil sollicite une subvention exceptionnelle auprès de M. le Sénateur au titre de la réserve parlementaire.
- Passage piétons : une institutrice a suggéré la création d'un passage piétons à l'angle de la Grande Rue et de la rue de Goussonville, les enfants de la cantine y passant tous les jours.

ETAT CIVIL



Naissances :

Mylène DUPIR
Loïc POISSON
Aurélien TAILLARD
Hermine STAUB
Quitterie STAUB
Thomas ANGOULVENT

le 25 octobre 2005
le 12 novembre 2005
le 19 novembre 2005
le 6 décembre 2005
le 6 décembre 2005
le 30 décembre 2005

Félicitations aux heureux parents

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES

J'AGRANDIS MA MAISON : FORMALITES A RESPECTER – PRECAUTIONS A PRENDRE

Quels sont les travaux qui relèvent de la simple déclaration de travaux :

Le percement d'une ouverture sur une façade, la construction d'un auvent, d'une véranda ou encore à titre d'exemple, tout agrandissement qui a pour effet d'augmenter la surface de plancher hors œuvre brute de la construction existante dans une limite d'une surface inférieure ou égale à 20 m².

Tout agrandissement supérieur à 20m² ou tous travaux qui transforment l'affectation de la construction (par exemple un garage en maison d'habitation) **nécessite en revanche un permis de construire.**

L'application du permis de construire ou de la déclaration de travaux dépend chaque fois d'une appréciation de l'étendue et de la nature des travaux envisagés.

Les conseils d'un notaire sont alors très utiles pour vous éclairer sur les démarches et informations à effectuer au titre de la réalisation des travaux et des précautions à prendre vis-à-vis des tiers.

Le notaire vous guidera sur le sujet de la souscription d'une assurance appelée « dommages-ouvrage ».

Le notaire vous guidera également dans l'établissement au cours des travaux d'un dossier technique.

PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES VETERINAIRES

Rappel des mesures à respecter dans le 78, fixées par l'arrêté du 24 octobre 2005 modifié relatif à des mesures de protection des oiseaux vis-à-vis de l'influenza aviaire :

- la prévention par tout moyen utile du contact direct ou indirect des oiseaux captifs avec les oiseaux vivants à l'état sauvage ;
- le nourrissage et l'abreuvement des oiseaux captifs doivent être réalisés à l'intérieur d'un bâtiment ;
- l'utilisation des eaux de surface pour le nettoyage des bâtiments et des matériels d'élevage, ainsi que pour l'abreuvement est interdite ;
- les points d'eau extérieurs accessibles aux oiseaux domestiques doivent être protégés de façon qu'ils ne soient pas accessibles aux oiseaux sauvages ;
- les rassemblements d'oiseaux sont interdits, sauf dérogation.

Ces mesures, initialement applicables jusqu'au 1^{er} décembre 2005, doivent être maintenues jusqu'au 31 mai 2006.

Ces mesures s'appliquent à tous les oiseaux captifs quel que soit leur mode de détention (élevages professionnels ou amateurs).



IFABTP

Institut de formation par alternance

21, rue du Chantier d'Hérubé
78410 Aubergenville
01 30 90 54 00
Www.ifabtp.fr

Organise des
Portes ouvertes dans les écoles de la CCIV

Vendredi 10 et samedi 11 mars

Samedi 13 mai

Et tous les mercredis après-midi
du 15 mars au 28 juin 2006

- Préapprentissage (bâtiment)
- Formations en apprentissage gratuites et rémunérées du CAP au DUT

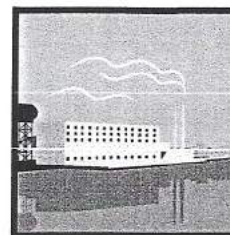
- bâtiment
- Construction
- Equipements climatiques et électriques
- Electrotechnique



USINE VALENE A GUERVILLE

Usine de traitement et de
valorisation
des ordures ménagères

Journée portes ouvertes
à tout public le samedi 3
juin



Bourse-Aventure-Jeunes
et
Projets Humanitaires Jeunesse

Le Conseil Général des Yvelines encourage l'initiative des jeunes (18-26 ans) au travers de 2 dispositifs qui visent à accompagner leurs engagements dans des projets à vocation culturelle, sportive, documentaire ou bien encore humanitaire.

Le dispositif *Bourse-Aventure-Jeunes* concerne les projets qui sont à l'initiative, développés et réalisés par les jeunes eux-mêmes.

Le dispositif *Projets Humanitaires Jeunesse* soutient les actions humanitaires conduites dans la durée auxquelles participent les jeunes yvelinois.

Renseignements :

www.cg78/sport/

ou Mme TREUSSART 01 39 07 71 80

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE VOUS INFORME PLUS DE FACILITE POUR METTRE A JOUR SA CARTE VITALE DANS LES YVELINES

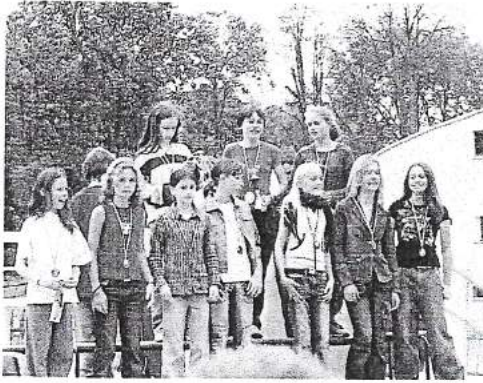
En partenariat avec les pharmaciens du département, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines propose un nouveau service de proximité : la mise à jour de la carte vitale dans les officines (à ce jour, 312 officines sur 468 sont déjà équipées).

Pour savoir si un pharmacien peut mettre la carte vitale à jour, il a sans doute apposé l'affiche "Ici, mettez à jour votre carte vitale" sur sa vitrine. Pour mettre à jour sa carte, il suffit de l'insérer dans l'appareil et de suivre les instructions. En cas de difficultés, le pharmacien pourra vous aider.

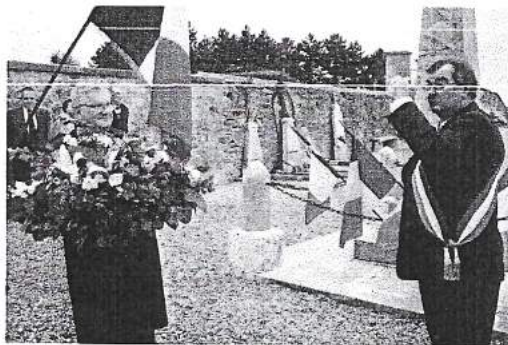
Les bornes installées dans les mairies et centres commerciaux sont supprimées, mais vous pourrez toujours mettre à jour votre carte dans l'ensemble des Centres et Agences d'Assurance Maladie et dans les établissements de soins publics du département.



CROSS DU COLLEGE



Comme tous les ans avant les vacances d'automne, s'est couru « le cross du collège » de la Mauldre. Epreuve tant attendue par certains qui espèrent un podium, subie ou redoutée par d'autres qui franchissent péniblement la ligne d'arrivée ; mais qui ont été persévérants tout au long du parcours. De nombreux parents les encouragent tout au long de la journée qui se termine par les remises des trophées offerts par les Mairies.



Le 11 novembre a eu lieu la traditionnelle cérémonie au monument aux morts, suivie d'une petite réception à la mairie au cours de laquelle des médailles du travail ont été remises à deux habitants de notre commune.



Le 17 décembre, le Noël des enfants de l'école organisé par la Mairie s'est déroulé dans une joyeuse ambiance.

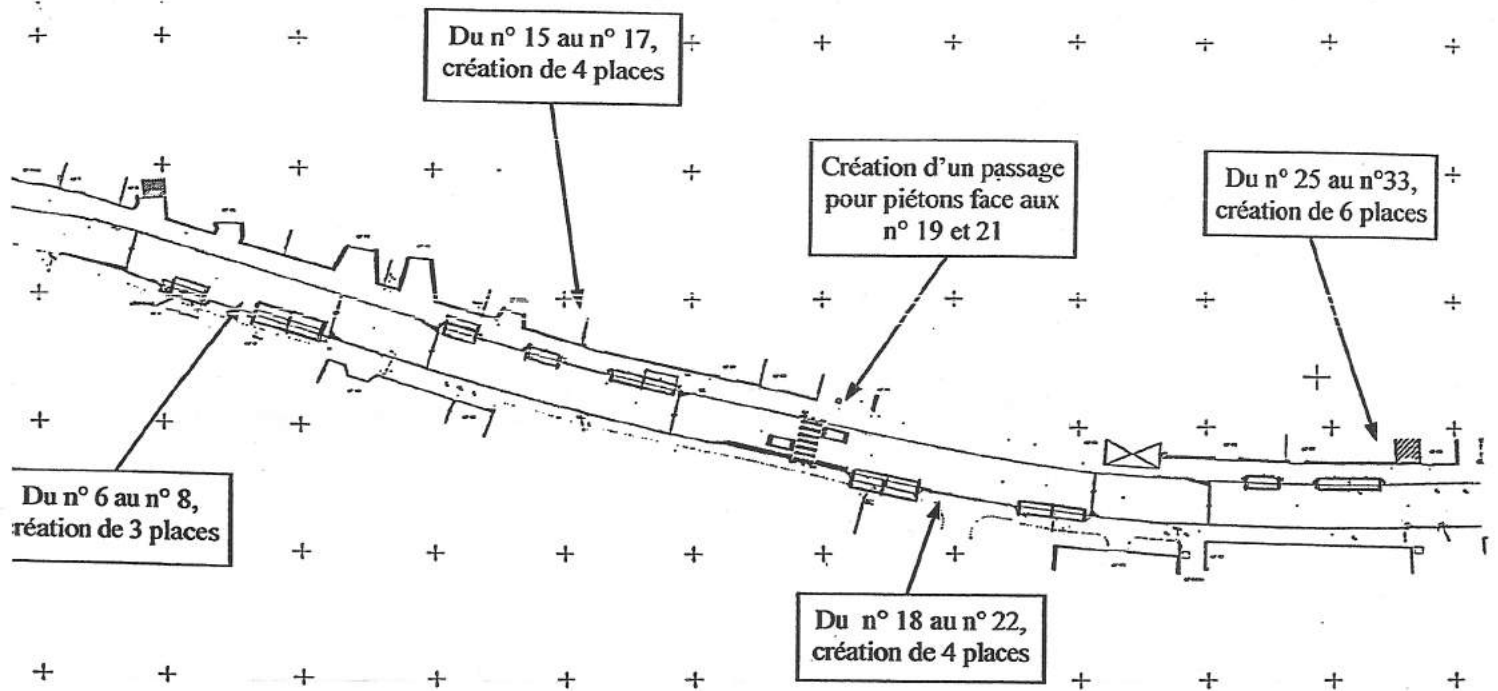
Après le goûter, les enfants ont assisté au spectacle dans la nouvelle salle polyvalente, suivi de la distribution des cadeaux, très appréciés.



Le 24 janvier, a été fêté en mairie le départ à la retraite de notre ouvrier, Michel LANGLOIS, après 18 ans passés au service de Jumeauville. Après le petit discours d'usage, au nom de la commune M. le Maire a offert à Michel, très ému, un week-end à Venise, cadeau suivi du pot de l'amitié.

Bienvenue à son remplaçant, William CRETTE.





Le Département a lancé en 2002 un programme d'aide aux communes de moins de 5 000 habitants traversées par une route départementale, pour la réalisation de travaux d'amélioration de la sécurité.

Jumeauville s'est portée candidate et a été retenue, pour trois points qui font, depuis de nombreuses années, l'objet de critiques récurrentes :

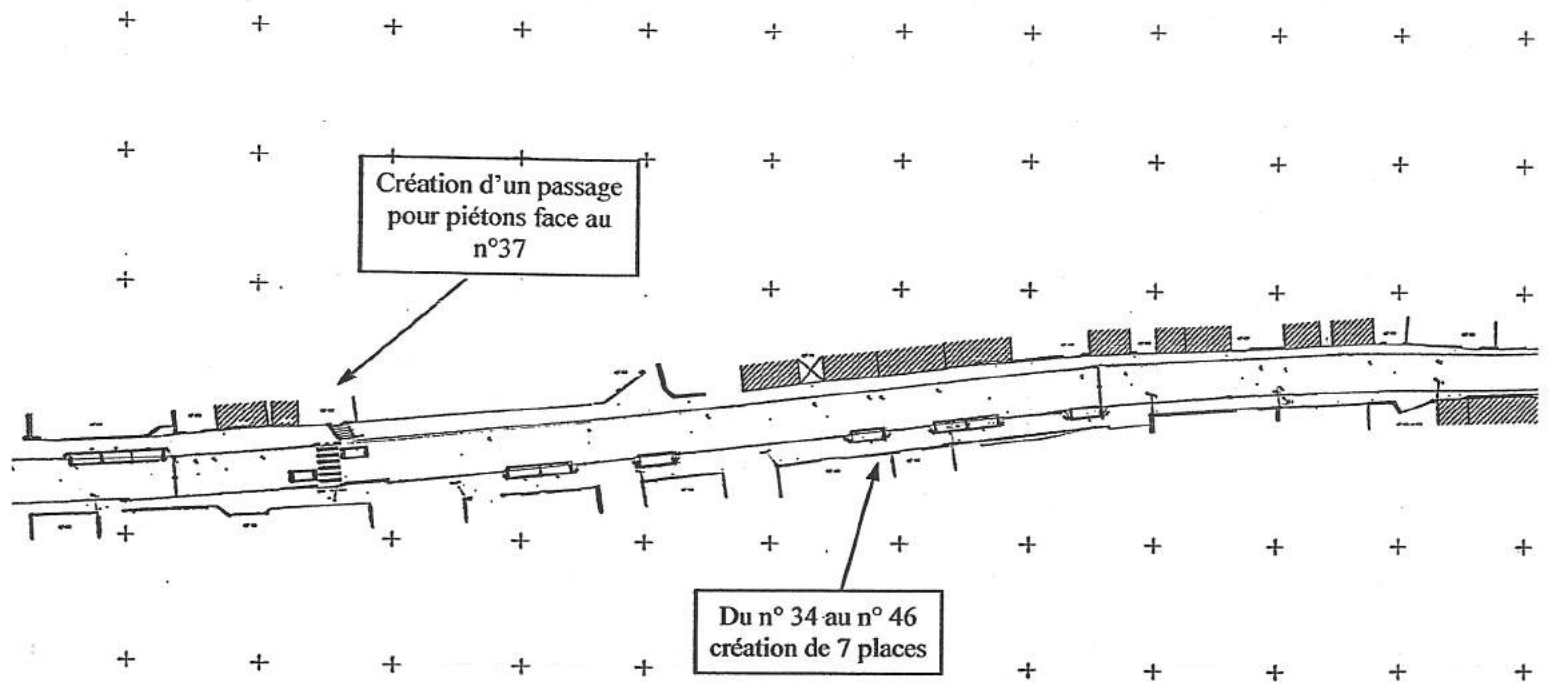
- l'entrée du village, côté Mantes, où la rue, très large, et l'absence de virage prononcé favorisent les vitesses élevées.
- l'entrée de l'école, qui ressemble à tout, sauf à une entrée d'école. Les parents attendent dans la rue, faute de place, et les enfants débouchent trop vite sur la chaussée. Le stationnement, bien que théoriquement interdit, est toléré, car il contribue à diminuer la vitesse des véhicules qui passent aux heures d'école.
- la partie étroite à l'est de la mairie, où l'absence de trottoir se fait dangereusement sentir.

Un comité de pilotage, qui comprenait un représentant du Conseil Général, la DDE, le Commandant de la brigade de gendarmerie, 8 élus et 3 habitants, a assisté le bureau d'études retenu pour l'opération.

Un certain nombre d'aménagements ont été retenus, compte tenu des contraintes de terrain (géographie du village, inondations, etc...), des lois et règlements en vigueur, et bien sûr financières (voir encadré).

- l'entrée du village : la Grande rue, dont la largeur varie de 7m20 à 4m40 va être ramenée partout où cela est possible à 6m00, par la création de places de stationnement en alternance. L'objectif visé est de "casser" visuellement la longue ligne droite et de faire louvoyer les véhicules. Ce dispositif sera complété par l'installation de deux passages piétons, protégés par des coussins berlinois, où la vitesse sera ramenée ponctuellement à 30 km/h.

DU VILLAGE COTE MANTES



Tous ces travaux devraient débiter au mois d'avril, pendant les vacances scolaires, puisque nous arrivons à la phase des appels d'offres.

Les habitants directement concernés par les différents chantiers seront informés du programme des travaux et de l'éventuelle gêne occasionnée. En tout état de cause, la circulation ne sera pas coupée, mais se fera de façon alternée.

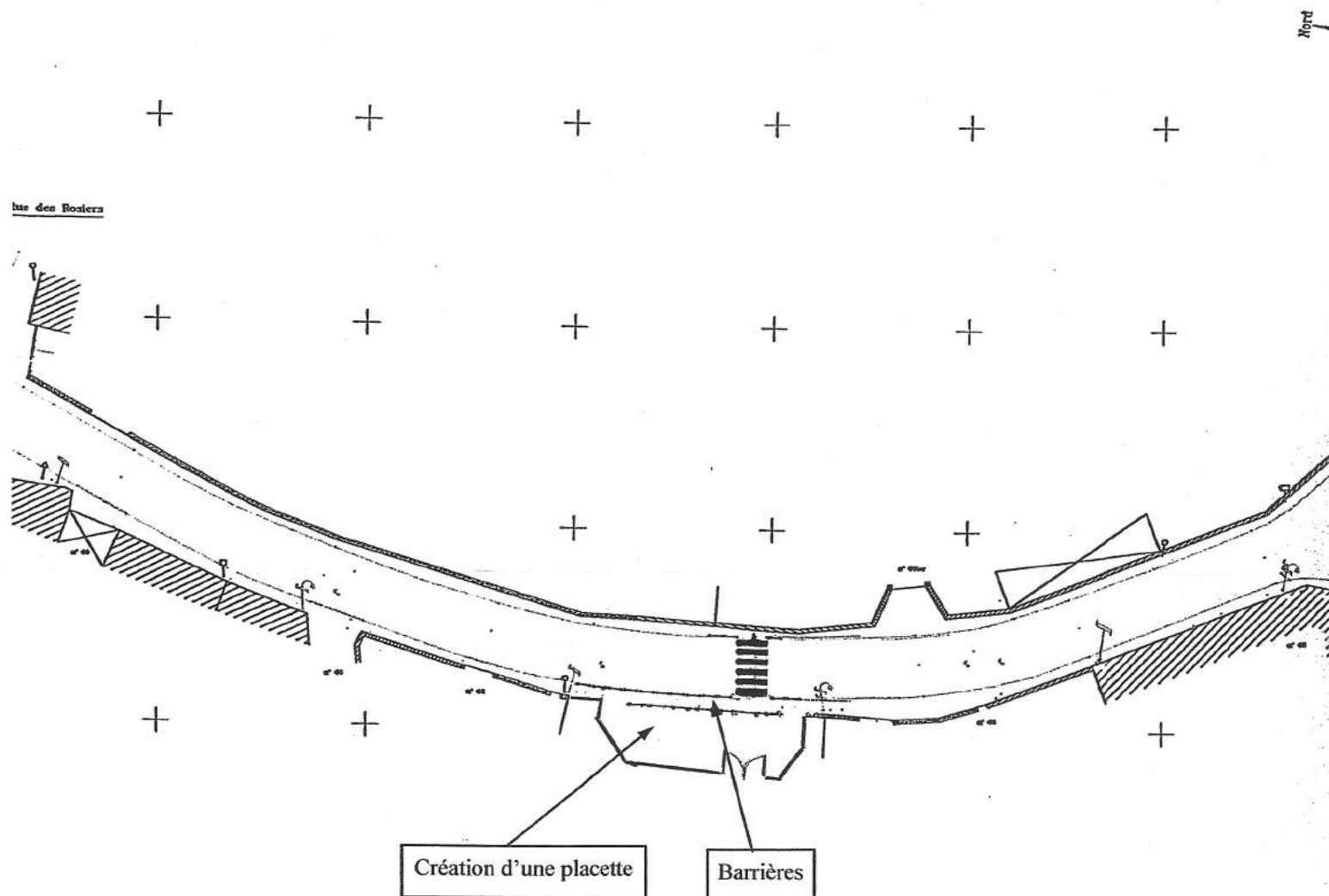
COMBIEN CA COÛTE ?

Le budget total de l'opération s'élève à 196 200 € TTC, qui se répartiront comme suit :

Le Conseil Général, initiateur de l'opération, participe pour 105 300 €.

La commune complète pour 90 900 €. Dans 2 ans, nous aurons un retour de TVA de 25 260 €, le coût final sera donc pour nous de 65 640 €.

AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE L'ECOLE

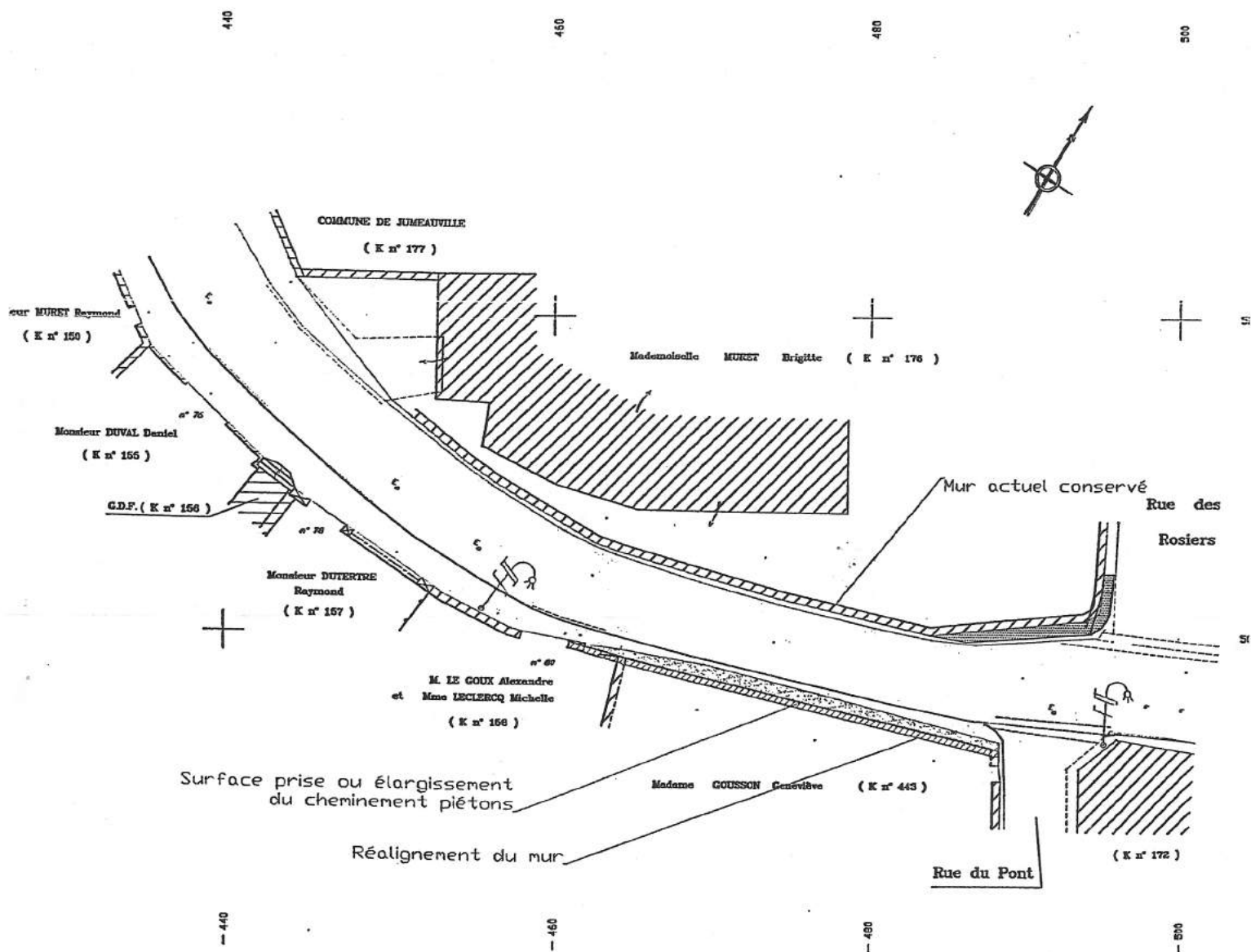


► l'entrée de l'école : diverses solutions ont été envisagées, écartées pour des raisons technique, tels les ralentisseurs, (qui ne doivent pas se trouver dans une courbe de moins de 400 m de rayon, par exemple), ou un parking (8 places maximum possibles, et en plus, les enfants se retrouvent parmi les voitures qui redémarrent), et, toujours, de coût. De plus, seuls les travaux sur le trottoir étaient subventionnables par le Département, car sur l'emprise de la RD 158.

La solution qui a finalement été retenue est la création d'une placette où les parents pourront attendre les enfants en sécurité. Cette placette sera limitée par des barrières avec des passages seulement aux extrémités, ce qui canaliserà les enfants vers le trottoir, au lieu qu'ils débouchent directement sur la rue comme actuellement. La signalisation sera aussi améliorée.

Par contre, pour faciliter le croisement des véhicules qui passeront aux heures d'entrée et de sortie des classes, le stationnement ne sera plus toléré au droit de l'école.

AMENAGEMENT DE LA PARTIE ETROITE A L'EST DE LA MAIRIE



► la partie étroite à l'est de la mairie : un trottoir va être réalisé côté sud, d'une largeur de 1m20 (c'est moins que la norme qui prévoit 1m40 pour que 2 fauteuils roulants puissent se croiser, mais ce n'était pas physiquement possible).

Dans un premier temps, nous avons envisagé un autre trottoir côté nord, avec élargissement de la route, mais nous avons dû y renoncer, parce qu'il était impossible d'effectuer des travaux au pied de la grange voisine.

Les associations communiquent...

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUMEAUVILLE LOISIR

TENUE LE JEUDI 26 JANVIER 2006 A 20H30 DANS LA SALLE DE LA MAIRIE

Conformément aux statuts de Jumeauville-Loisirs, l'Assemblée Générale Ordinaire a été déclarée ouverte par le Président en présence de 34 adhérents disposant de 20 pouvoirs, soit plus du quart des 110 adhérents susceptibles de participer aux votes, comme imposé par les statuts de l'association.

Présents : Mmes Benoit, Beslon, Drouin, Fèvre, Gervais, Jamet, Langlois, Lavrard, Massy, Mezzavilla, Nicolas, Nivert, Philippe, Piot, Pottier, Schmitt, Secq, Soubiran, Szczesny et Varnajot. MM. Bachelet, Chabrilat, Jean - Claude Langlois, Lavrard, Massy, Mezzavilla, Muret, Quinet, Roussel, Schmitt, Secq, Szczesny, Tonin et Varnajot.

Absents excusés : Mr le Maire, Mme Folgado.

Lecture faite par la secrétaire du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 26 janvier 2005. Personne n'ayant de questions ou de réclamations, le compte rendu est approuvé et signé.

LE PRESIDENT

Remercie les personnes présentes d'avoir répondu à cette convocation, et présente, pour les nouveaux, les membres du bureau directeur et du conseil d'administration.

La nouveauté, en 2005, pour Jumeauville-Loisirs a été la tenue d'un forum le 3 septembre, forum, très apprécié des jumeauvillois, et bénéfique à plusieurs sections pour favoriser de nouvelles inscriptions, l'expérience sera renouvelée en septembre cette année, il suffira de déterminer une date.

Toutes les sections avancent bien, voire de mieux en mieux pour certaines, le forum a peut-être aidé à faire connaître des sections aux nouveaux habitants, mais le résultat est surtout dû à la bonne volonté des responsables et des bénévoles qui en assurent le bon fonctionnement. Ceci représente beaucoup de travail, de disponibilité et d'investissement. A lire les comptes rendus des sections, on s'aperçoit que tous ces efforts sont payants.

Monsieur le Président espère que chacun et chacune a pu admirer le nouveau logo de Jumeauville-Loisirs sur sa convocation, un grand merci à Monique qui a planché un bon moment dessus.

Les nouveautés pour 2006 :

Monsieur Durand Olivier, professeur de judo, aimerait monter une nouvelle section. C'est à étudier pour septembre. Les nouveaux locaux seront prêts à être aménagés en septembre (enfin j'y crois fort), pour la bibliothèque, l'atelier, les arts jumeauvillois et la gymnastique. Le vtt pourra avoir le local pompier tout à eux. Les archers s'entraîneront l'hiver prochain dans l'atelier municipal, ils l'ont déjà testé depuis quelques semaines.

La soirée Jumeauville-Loisirs a été discutée lors de différentes réunions et elle est programmée au 20 mai 2006.

Maintenant la parole est donnée à chaque président des différentes sections.

FETES ET ANIMATIONS

Madame Schmitt nous informe que la section va très bien, toutes les manifestations ont été positives. Un chèque de 1 100 euros a été remis pour le téléthon 2005. Les manifestations pour 2006 seront belote, carnaval, spectacle Holliday on ice, brocante le 23 avril 2006, pétanque, fêtes du 14 juillet avec la Mairie.

La présidente remercie les membres du bureau ainsi que les membres actifs qui l'aident pour le bon déroulement de toutes ces activités.

GYMNASTIQUE

Madame Drouin nous présente le nouveau bureau :

Présidente :	Mme Evelyne Drouin
Secrétaire :	Mme Michèle Massy
Trésorière :	Mme Sandrine Benoit.

Il y a 10 adultes inscrits, le professeur vient de Goussonville et les adultes ne sont plus adhérents à la fédération. Il y a 14 enfants de 3 à 8 ans inscrits pour les mercredis matins, Catherine fait fonctionner deux ateliers en même temps.

TENNIS

Monsieur Chabrillat nous dit que parmi les activités en 2006, le barbecue avec la section VTT sera reconduit. Le goûter avec les enfants a eu un grand succès.

Il y a maintenant des cours pour les enfants (une vingtaine) le mercredi de 14 à 17 heures en trois groupes. Ils sont donnés par un jeune homme d'Arnouville (futur éducateur pour enfants).

Au cours du dernier tournoi inter-village, Madame Drouin a triomphé.

La composition du bureau est modifiée :

Président : Mr Patrick Chabrillat
Secrétaire : Mme Martine Souchu
Secrétaire adjointe : Mme Sandrine Nicolas
Trésorier : Mr Christophe Masson

A l'automne 2006 Jumeauville organisera le tournoi inter village.

LA BIBLIOTHEQUE

Madame Fèvre nous dit que le bureau est inchangé. Le forum organisé en septembre a permis à 9 nouvelles personnes de s'inscrire. Il y a actuellement 50 adhérents à la section dont 30 adultes.

V.T.T.

Monsieur Roussel nous dit que la composition du bureau est inchangée. Au cours du premier semestre 2005, une quarantaine de personnes participait aux sorties. La sortie de fin d'année a été très agréable.

La composition du bureau est inchangée, 14 personnes en moyenne participent aux sorties, des nouvelles s'inscriront au printemps. Le calendrier sera affiché à l'entrée de la salle des fêtes, il est prévu deux sorties par mois le dimanche et peut être un parcours d'orientation et un de nuit...

Le local des pompiers est attendu pour ranger le matériel.

ATELIER

Madame Philippe nous informe que le bureau est identique. Il y a actuellement 24 adultes qui viennent le mardi soir ou le jeudi après-midi, dont 6 personnes de l'extérieur. Le forum a été très bénéfique pour faire connaître la section. Cette année il n'y a pas de cours pour les enfants, en l'absence d'adultes pour organiser l'encadrement.

Des travaux sont réalisés en vue du téléthon, les activités se déroulent dans une bonne ambiance.

ARTS JUMEAUUILLOIS

Madame Cochin-Nivert nous informe que la composition du bureau est inchangée.

L'exposition de 2005, avec des peintres de l'extérieur, a eu de nombreux visiteurs, et a suscité des vocations, au moment du forum, quatre personnes se sont inscrites. L'arrivée de ces nouveaux a stimulé les autres, en apportant un souffle nouveau. La cotisation annuelle est de 20 euros.

Les projets pour 2006 sont des sorties, visite de musée, et projets de peindre des habitants de Jumeauville, les candidatures sont ouvertes.

Il faudrait des grilles pour les expositions surtout dans la nouvelle salle en raison du grand nombre de fenêtres.

Il sera prévu en 2007 un concours de peinture en extérieur.

LES ARCHERS JUMEAUUILLOIS

La composition du bureau est inchangée.

La section compte 17 adhérents, l'entraînement se fait en extérieur l'été, et depuis janvier dans le nouvel atelier municipal.

Il y aura une cérémonie d'adoubement le 11 mars 2006, en l'église de Jumeauville.

La section remercie « les petites mains » de l'atelier qui ont cousu leur étendard.

Monsieur Langlois constate que toutes les sections fonctionnent bien, et souhaite bon courage à tous, puis passe la parole au trésorier général.

LE TRESORIER GENERAL

Est d'accord avec les comptes des trésoriers des différentes sections.

Le compte d'exploitation va de début septembre au 31 août. Les dépenses ont été arrêtées au 31 décembre.

Les Arts Jumeauvillois	658.26 €
Gymnastique	-590.56 €
VTT	416.77 €
Archers Jumeauvillois	1184.04 €
Tennis	2902.77 €
Atelier	635.37 €
Bibliothèque	137.44 €
Frais généraux	-29.92 €

La section Fêtes et Animations a en caisse 3 675.52 euros.

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité et les comptes sont approuvés à l'unanimité. Monsieur Langlois remercie les trésoriers pour le travail qu'ils effectuent.

Le Président remercie monsieur le Maire pour la subvention municipale annuelle accordée en 2005 et en sollicitera une pour 2006.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration, ceux de mesdames Beslon, Gervais et Pottier, monsieur Massy. Mesdames Beslon, Jamet et Pottier, monsieur Massy se présentent, ils sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose donc de :

Cinq membres désignés par la Mairie : mesdames Folgado et Piot, messieurs Langlois, Muret et Secq.

Neuf membres élus : mesdames Benoit, Beslon, Jamet, Lavrard, Nicolas, Pottier et Szczesny et messieurs Bachelet et Massy.

Après élection, le bureau directeur est :

Président :	Jean-Claude Langlois
Vice-présidente :	Monique Beslon
Secrétaire :	Muriel Piot
Secrétaire adjointe :	Marie-France Jamet
Trésorière :	Sandrine Benoit
Trésorier adjoint :	François Massy

QUESTIONS DIVERSES

Madame Philippe est aussi intéressée par des grilles pour les expositions de la section.

Il faudra voir au moment de rentrer dans la nouvelle salle si les cimaises peuvent être récupérées ou de prévoir d'en acheter d'autres.

En 2006, les sections emménageront progressivement dans les nouveaux locaux.

Madame Nicolas demande si les box prévus lors des visites avec Monsieur le Maire seront maintenus.

Les box ne seront pas réalisés mais des endroits de rangement seront aménagés, cela se fera au fur et à mesure des installations.

La section gymnastique dit que sans réponse précise de rangements, les cours se poursuivront dans l'ancienne salle.

Pour l'atelier, le rangement sera dans la salle du haut.

La section VTT demande quand est-ce qu'ils auront la disponibilité du local pompier.

Réponse : dans quelques semaines, mais la moitié seulement car du matériel y est encore entreposé.

Monsieur Szczesny nous relate ses divers rendez-vous avec Monsieur le Maire pour finalement obtenir début janvier l'autorisation de s'entraîner dans le nouvel atelier municipal car il fallait attendre le passage de la commission de sécurité.

Monsieur Tonin dit que pour les cours de judo, il faut étudier le local et le rangement du matériel, opinion reprise par plusieurs personnes. Ce point sera étudié lors d'une prochaine réunion.

Des dates seront prochainement retenues pour la sortie de Jumeauville Loisirs et le forum.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président remercie celles et ceux qui se sont présentés au Conseil d'Administration et aux bureaux de Jumeauville-Loisirs, ceux qui ont pris la peine de se déplacer ou de donner leur pouvoir. La séance est levée à 22 heures 25.

Maintenant, nous allons partager le verre de l'amitié.

LES ARTS JUMEAUVILLOIS

L'année 2005 a été marquée par l'exposition ouverte aux artistes extérieurs. Un an sur deux, l'exposition se fait entre nous comme cette année 2006, et une année sur deux avec des invités extérieurs. Nous avons donc eu 31 exposants, dont 3 d'entre eux ont remporté un prix : Prix du Conseil Prix du Jury Prix du Salon

L'exposition semble avoir été appréciée compte tenu du nombre de visiteurs toujours aussi important. Elle a suscité des vocations !

Le forum a permis d'échanger avec des personnes du village et nous avons eu le bonheur d'accueillir de nouveaux adhérents au cours de celui-ci.

Ce qui porte le nombre des adhérents à 11.

Les cours ont toujours lieu pour l'instant dans la salle des fêtes actuelle le vendredi soir.

Il y a en général un thème proposé, mais chacun peut aussi suivre son inspiration. L'arrivée de nouveaux peintres, par leur qualité artistique et leur enthousiasme a stimulé tout le monde y compris les anciens en amenant un souffle nouveau. Nous avons tous pris l'habitude au cours des pauses d'observer la façon de chacun de traiter un même sujet. En ce sens chacun s'enrichit au contact des autres. Bernard Tonin est là pour celui qui réclame son aide. L'atelier nous permet d'apprendre ou d'améliorer de nouvelles techniques mais c'est aussi un lieu de rencontre de peintres amateurs.

La cotisation annuelle est de 20 €.

L'atelier a fait cette année une sortie à Lavacourt pour peindre en plein air, exercice plaisant et plein d'enseignement.

Les projets 2006 : Une exposition des artistes de l'atelier

Une ou des sorties extérieures

La visite d'un musée

ET... avis aux amateurs nous envisageons de faire le portrait d'habitants de Jumeauville ou d'ail-

leurs

Le bureau est inchangé :

Présidente :	Sylvie Nivert
Secrétaire :	Monique Beslon
Trésorier :	Bernard Tonin

Du fait de l'arrivée de nouveaux peintres, l'achat de 4 chevalets est prévu.

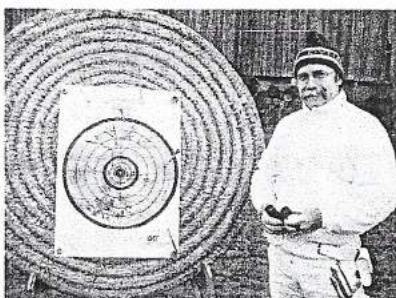
Les Archers Jumeauvillois

Les Archers Jumeauvillois continuent de porter haut les couleurs de Jumeauville.

En effet, lors du tournoi: La Francilienne le 8 janvier, l'équipe Arc à poulies dont Alan Mezzavilla était un des membres a fini à la seconde place derrière l'Essonne, mais devant tous les autres départements de l'Ile de France.

En 2005, Alan était champion départemental cadet en arc à poulies, cette année le 22 janvier il s'est incliné devant plus fort que lui pour monter sur la troisième marche du podium.

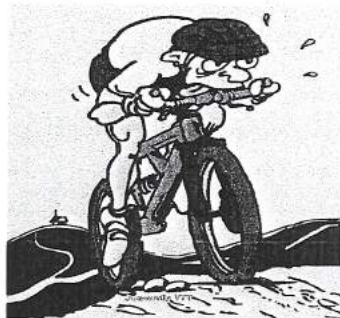
Le samedi 11 mars, à 10 heures 30, en l'église de Jumeauville, les Chevaliers de la famille des Yvelines procéderont à l'adoubement de trois nouveaux chevaliers (cette cérémonie remonte au Moyen Age) et le père Jean-Baptiste procèdera à la bénédiction du drapeau des Archers Jumeauvillois dont ce sera la première sortie. Celui-ci a été entièrement réalisé par les membres de l'Atelier (mesdames Secq, Gervais, Philippe, Jamet, Szczesny, Cabanillas) d'après des dessins et une peinture de monsieur Bernard Tonin des Arts Jumeauvillois. Cette cérémonie sera suivie du pot de l'amitié.



Le samedi 25 janvier le tir de la Saint Sébastien (patron des archers) a vu récompenser le meilleur tireur à 50 mètres: il s'agit de monsieur Roux Maurice.

Le 1^o mai ce sera le tir traditionnel du Muguet.

Le 25 juin, fête annuelle du tir à l'arc à Jumeauville avec passage de flèches de progression, découverte et initiation gratuite pour tous, puis repas et tir de l'abat-oiseau à 50 mètres pour les adultes et à 30 m pour les jeunes, qui désignera le roy de la compagnie d'arc de Jumeauville.



Jumeauville Loisirs Section VTT Calendrier Saison 2005-2006 Sorties officielles



Mise à jour du 20/01/2006	niveau « tranquille » 20 à 30 km routes et chemins simples	2 groupes 25 à 60 km Tous types de chemins	Sorties organisation extérieure VTT tous niveaux (grand choix de distances) départ à définir en fonction de la distance
Février 2006	25-02 9h15	12-02 9h30 26-02 9h30	X
Mars 2006	11-03 9h15	12-03 9h30 26-03 9h30	19-03 St Germain 30 km 25-03 Vernon Aubevoie 50 et 70 km
Avril 2006	15-04 9h15 23-04 Brocante	16-04 9h00 23-04 Brocante	2-04 La Chapelle Réanville (PACY) 10 -20-30-40 km 2-04 Cernay la ville 15-35-55 km 23-04 Saint Rémy les Chevreuses 20-30-40-55-70 km 30-04 Noisy le Roi 15-30-50 km
Mai 2006	13-05 9h15	14-05 9h00 21-05 8h30 à Epône	7-05 Bazemont 20-50 km 7-05 Plaisir 45-85 km 20-04 Carrières/Seine 4H semi-nocturne 21-04 Epône 20-40-60-80 km 28-05 Andrésey 23-49 km
Juin 2006	3-06 9h15 24-06 9h15 24-06 soir sortie d'1H de nuit	4-06 9h00 suivi d'un barbecue avec le tennis 25 - 06 9h00	10-06 St André de l'Eure Nocturne 35 km 11-06 St Aubin Scellon 15-30-45-60 km 11-06 Issou 10-30-45-60 km

Et tous les autres samedis et dimanches, les sorties non officielles à organiser entre vous.
Pour tout renseignement : F. ROUSSEL : 06 33 31 90 73 ou jumeauville-vtt@wanadoo.fr

29 janvier



15 janvier



*Sur la route toute tortillée
Il y avait un cantonnier
Qui balayait des tas de cailloux
Pour ne point abîmer les roues.*

*Un groupe de gens vint à passer
Qui avaient l'air bien pressé
Et qui se sont débarrassés
Des gourdes et des papiers.*

*Le cantonnier, bien mécontent
Ramasse tout ça bien promptement
Car il ne supporte pas du tout
De voir sa route comme une soue.*

*Cette attitude le fit remarquer
Par toute la communauté
C'est ce qui prouve que les besogneux
Sont de loin les plus heureux,*

*Sur la route bien inondée
Il y avait un cantonnier
Qui évacuait des monceaux de boue
Qui dévalaient de partout.*

*Une belle dame vint à passer
Dans une grande voiture immaculée
Et qui lui dit : Pauvre cantonnier
Tu fais là un fichu métier.*

*Le cantonnier lui répond
Faut bien que tout ceci nous évacuions
Car si nous ne faisons rien du tout
La boue serait maîtresse partout.*

*Sur les chemins bien propres
Il y avait un cantonnier
Les haies il les taillait car surtout
Il ne voulait pas qu'on se pique aux houx,*

*Cet amour du travail bien fait
Par sa grande simplicité
C'est ce qui fait aimer se promener
Par les bois et les halliers.*

*Sur la route du bosquet
Il y avait un cantonnier
Qui bouchait des tas de trous
Qui étaient sur le passage des roues.*

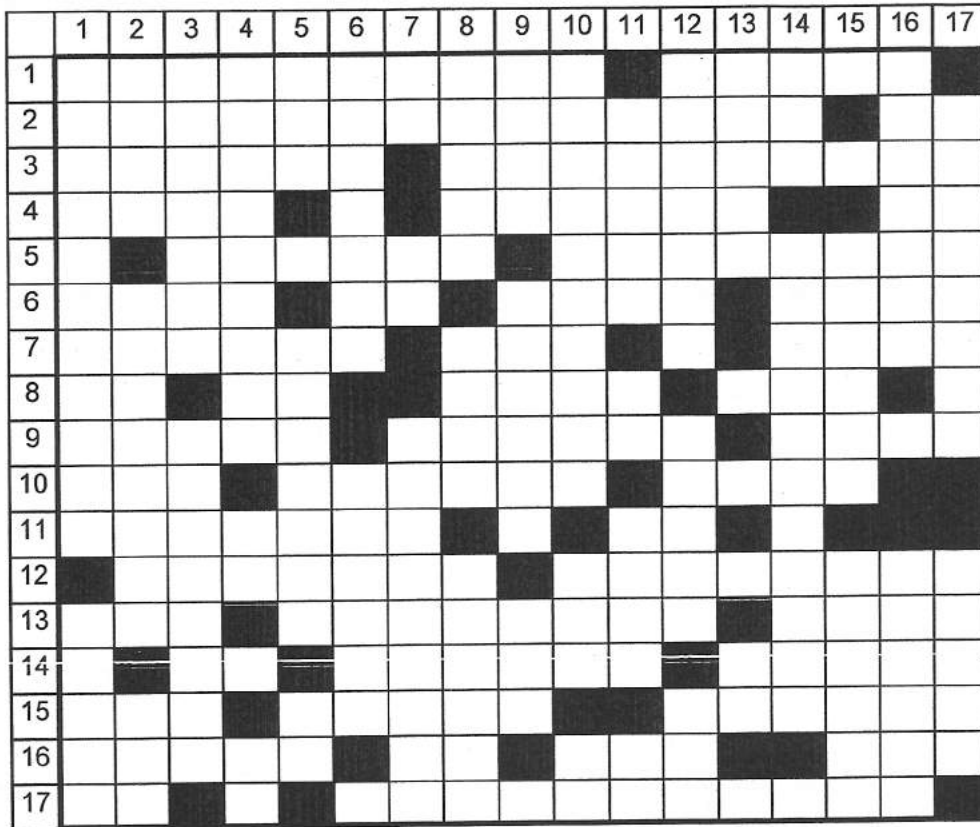
*Un gros camion vint à passer
Dans un grondement à tout casser
Et qui a tout éclaboussé
Notre pauvre cantonnier.*

*Le cantonnier lui répond
D'un geste qui marque son exaspération
Cours toujours, mon mignon,
De nous deux c'est toi le plus couillon.*

*Cette réponse se fait remarquer
Par sa grande perspicacité
Car le vilain camionneur
Se trouva derechef boiteux,*

*Sur la route de Vendée
Il y avait un cantonnier.....*

F. Massy



Horizontalement

1. Les choses de la vie - Gaboriau . 2. Cireras - Petit patron . 3. Eut droit - Mauvaises actions . 4. Eu - Côte - Petit cours . 5. Lardée - Physicien . 6. S'esclaffai - Pèse de plus en plus lourd - Nid - Chef lieu de Sicile . 7. Peuvent être lumière - Trois d'un couple - Une mine froissée . 8. Presque net - J.C. - Borne - Ignorant . 9. Epreuves - Instituteur pour les Suisses - Agence russe . 10. Orient - Périodes - Eclate à l'arrivée . 11. Peuvent être de sel - Titane . 12. Loge de maçon - Passerez l'écluse . 13. Petite société - Maison de campagne - Bagarre . 14. Facteur abrégé - En Belgique, notées à l'école - Poli . 15. Embouchure de l'Odet - Couverte - Rêvée . 16. Râla - Pronom personnel - Résidu qui peut faire tache - Chimiste américain . 17. Initiales de sinistre mémoire - Désormais, plus mobiles que fixes.

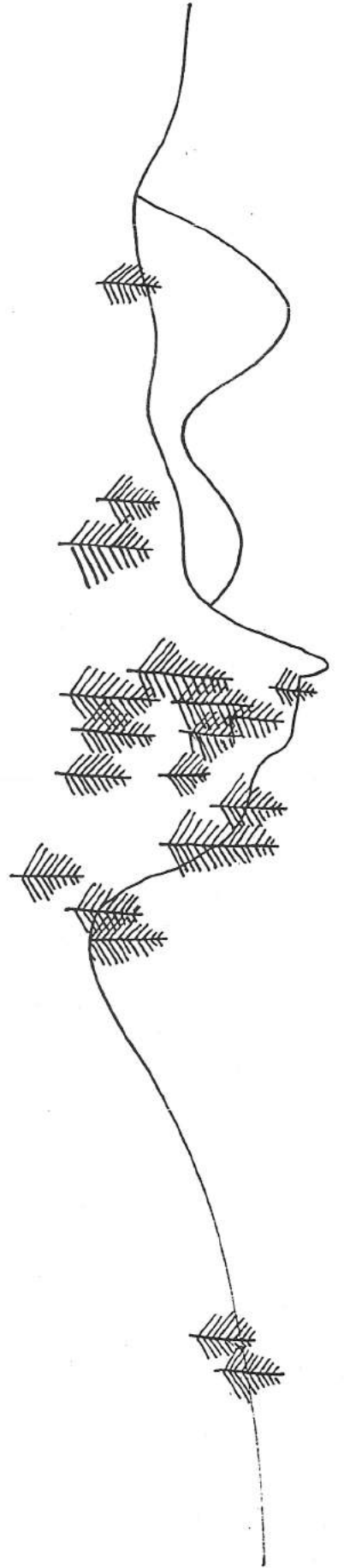
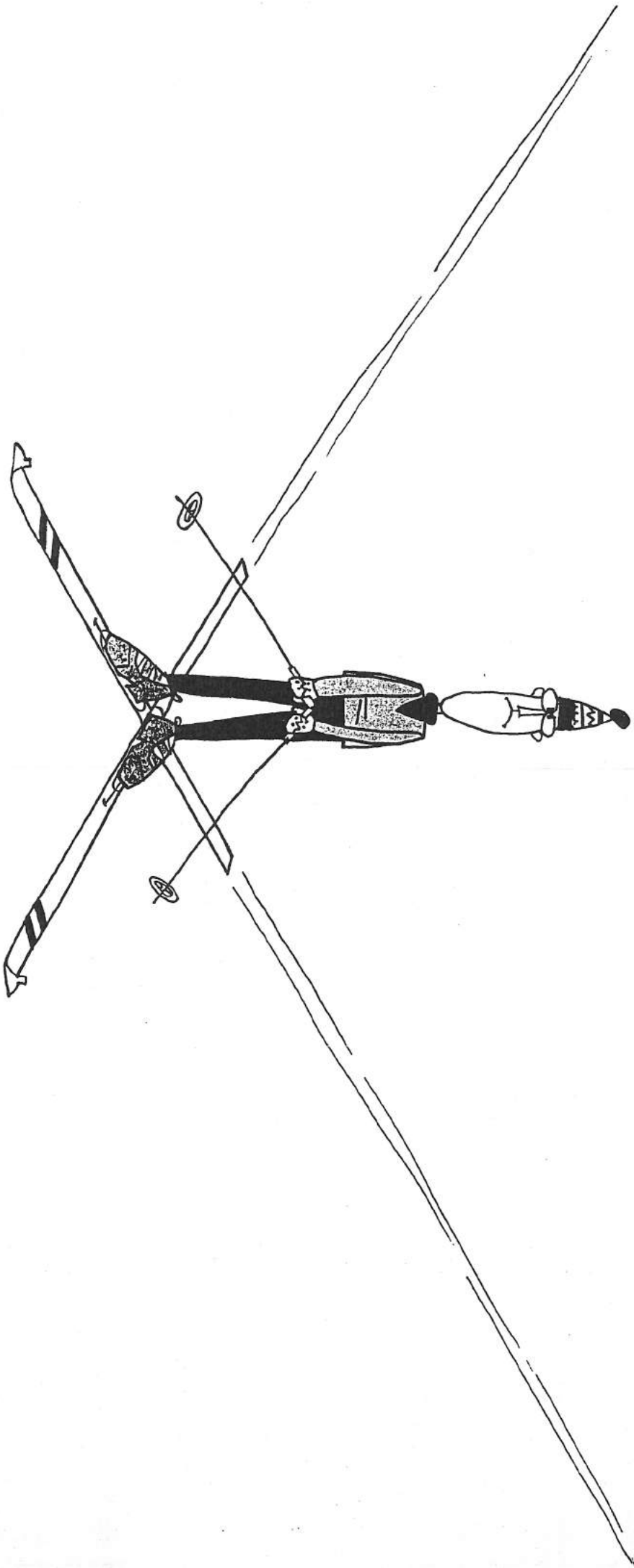
Verticalement

1. Sobres - Panneaux . 2. Bon roi renversé - Feu sans précautions - Petites quantités . 3. Meuble - Monnaies grecques . 4. Ne divulguaient pas - Equerre double - Tantale . 5. Ecole - Solitaire - Convient . 6. Pièce musicale - Tiercé dans le désordre . 7. Note—Adverbe - Pas bien haut . 8. L'unité du pochtron - Syndicat de producteurs - Coutumier . 9. Avant d'équidé - Sommet - Cheville à lancer . 10. Es attentif - Classement d'huiles - Deux de sept . 11. Visible à travers le papier - Pronom personnel - Œuvres d'art ou pollution ? - Exclamation . 12. Ecarteurs - 1,949 m - Epouse d'Athanas . 13. Infusions de houx - Vainqueur du vinyle . 14. Presque issu - Usine qui en fait voir de toutes les couleurs à ses ouvriers . 15. Des années bouleversées - Adversaire . 16. Alcaloïde tiré du physostigma - Expulsés . 17. Des catastrophes qui font des vagues - Empressée.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		
1	A	N	I	M	E	L	L	E	S		I	N	D	I	E	N	S		
2	M	A	N	I	G	U	E	T	T	E	S				U	D	E	T	
3	O	V	U	L	E	S		R	E	M	O	D	E	L	A	G	E		
4	U	E	L	E		I	C	I		I		E	L	E		U	R		
5	I	T	E			E	T	U	V	A	G	E	S		S	A	S	O	
6	L	T				M	A	T	I	E	R	E		C		S		I	
7	L	E	S			I	N	T	E	R	A	L	L	I	E		R	D	
8	A	S	E			L	I	E	R	E	N	T		D	O	P	E	E	
9	N					N	I	E	R	E	N	T		C	R	I	E	E	S
10	T	E	R			E	N			S	T	E	R	N	E		N	L	
11	E	N	E	E		N	O			S	A	I	S		T	U	F		
12	S	A	V			C	E	B	U			I	D		L	A		A	
13			R	E	P	O	S	E	E			U	R	A	N	A	T	E	
14	E	Q	U	I	N		S			F	R	E	I	N	I	O	N	S	
15	M	U	S	T	E	L	I	D	E	S		R			E	M	O	I	
16	U	E	E	R		A	T	T	E	S	T	E			S	E	L	S	
17	E	S	S	E	X		E	M	S			U	S	E		S	S	E	

Solutions du numéro précédent

M. LECOQ



Adresses utiles

Numéros d'urgence :

Police secours :	17
Gendarmerie nationale :	01.30.42.39.58
1, impasse des Bayeuilles 78930 Guerville	
Sapeurs pompiers :	18
Centre de secours et d'incendie :	01.30.90.91.46
Chaussée Saint-Vincent 78580 Maule	
SAMU	15
SAMU social :	115

Hôpital de Mantes

Boulevard Sully
78200 Mantes la Jolie 01.34.97.40.00

Polyclinique de la région mantaise (privée)

23, boulevard Duhamel
Mantes la Jolie 01.30.98.16.00

Clinique du Val-Fourré (privée)

Rue René Duguay-Trouin
78200 Mantes la Jolie 01.30.94.32.00

Centre hospitalier Montgardé (privé)

32, rue Montgardé
78410 Aubergenville 01.30.95.52.00

Centre anti-poison

Hôpital F. Wida
200, faubourg St Denis
75010 Paris 0.820.066.066

Médecins de garde/Pharmacies de garde

Appeler le 15, le médecin du SAMU vous interrogera et vous orientera.

SOS Amitié : 0.820.066.066
(N° indigo : 0.12€/minute)

ALLO Enfance Maltraitée : 119
Anonyme et gratuit ou 0.800.05.41.41

Aide aux victimes : 0.810.09.86.09

N° azur du lundi au samedi de 10h à 22h

Sida info service : 0.800.840.800
(Anonyme et gratuit)

Drogue info service : 0.800.23.13.13

Espace Territorial d'Action Sociale/PMI 01.34.97.80.80

12 bis rue des merisiers

78711 Mantes la Ville

Permanence assistante sociale en mairie d'Epône (maison de l'entraide) : mardi de 9h à 12h sur RDV

CPAM : 01.30.98.33.00

Centre de paiement n°161 0.820.904.102

16 rue des érables 78200 Mantes la Ville

Allo Secu (suivi des remboursements)
0.820.900.900

Permanence en mairie de Guerville : les 1er, 3ème, 5ème
jeudis de 9h à 12h /Permanence en mairie de Thoiry : tous
les mardi de 13h30 à 16h30

CAF : 01.34.79.45.14

1 rue la fontaine

78200 Mantes la Jolie

ANPE : 01.34.77.84.40

Rue des Pierrettes

78200 Magnanville

Assedic : 0.811.01.01.78

Inscription par téléphone (0,11 €/unité) 01.39.44.85.10

ADMR de Maule : 01.30.90.75.95

Allée de Carnoustie

20 place du Général de Gaulle

78580 Maule

CNAV (retraites) : 01.55.45.58.98

Mairie de Jumeauville

Téléphone : 01.30.42.61.29

Télécopie : 01.30.42.34.77

Messagerie :

MAIRIE.JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Adresses utiles (suite...)

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

11, rue des Réservoirs 78000 Versailles 01.39.49.78.00

Direction départementale de l'Équipement 01.30.94.83.55

Permis de construire et urbanisme

65, Bld Maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie

EDF (sécurité dépannage) : 0.810.333.178

Electricité et Gaz de France : 01.34.78.84.84

76, rue des Graviers 78200 Magnanville

SAUR (eau potable) : 08.10.07.70.78

22, rue du moulin 78690 Les Essarts le Roi 01.30.46.44.44

La Lyonnaise des eaux (assainissement) : 0.810.379.379

France Télécom : 1014

2, rue Pierre de Ronsard 78200 Mantes la Jolie

Hôtel des impôts et cadastre : 01.34.79.49.00

CDI Mantes-est

31, Bd Georges Clémenceau 78200 Mantes la Jolie

Perception d'Épône : 01.30.95.60.89

75, Ave Professeur Émile Sergent 78680 Épône

Météo France :

Prévisions météorologiques à 5 jours sur le département :

01.36.68.02.78

ou par minitel 3615 code météo

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

MARDI : DE 18 H A 19 H

VENDREDI : DE 9H30 A 11H30

SAMEDI : DE 9H30 A 11H30

LE MAIRE RECOIT LE MARDI DE 18H A 19H

LE SAMEDI DE 9H30 A 11H30

Tribunal d'instance 01.34.78.77.44

20, Ave de la République 78200 Mantes la Jolie

Tribunal de grande instance 01.39.07.36.05

5, place André Mignot 78000 Versailles

Conciliateur de justice 01 30 95 05 05

M. BOUVIER Daniel, en Mairie d'Épône 01 30 95 05 15

3ème jeudi du mois de 9h à 12h

Ecole primaire Julien Cochin : 01.30.93.98.88

64, Grande Rue 78580 Jumeauville

Collège de la Mauldre : 01.30.90.92.22

54, rue de Mareil 78580 Maule

Lycée V. Van Gogh : 01.30.95.03.33

Rue Jules Ferry

78410 Aubergenville

ARRONDISSEMENT DE MANTES ET CANTON DE GUERVILLE :

Député de la 9ème circonscription et Conseiller Général:
Monsieur P. AMOUROUX

Sa permanence d'accueil des administrés se déroule au bureau permanent d'Aubergenville, 15 avenue Charles de Gaulle, le 1er lundi de chaque mois de 11 à 12 heures, ou sur rendez-vous à définir avec sa collaboratrice au 01.30.91.19.50.

ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères :

Tous les lundis matin.

Ramassage des encombrants :

Le ramassage est devenu trimestriel. Les prochains auront lieu les:

vendredi 28 avril 2006

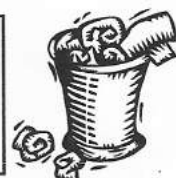
vendredi 28 juillet 2006

vendredi 27 octobre 2006

Nous vous rappelons que les ordures doivent être déposées la veille au soir pour un ramassage le lendemain matin.

Collecte du verre et des papiers :

L'apport volontaire peut être effectué dans les containers près du pylône Orange



Gardons
notre
village
propre

Bulletin municipal

Éditeur :

Mairie de Jumeauville

Directeur de la publication :

P. SEIGE, Maire

Comité de Rédaction :

M. PIOT, B. QUINET, P. CHABRILLAT,
M. LECOQ, F. MASSY.

Photos :

T. BOSDEVEIX, M. LECOQ, M. PIOT,
F. ROUSSEL, P. SEIGE, M. SZCZESNY.

Imprimerie :

Mairie de Jumeauville

Tirage :

270 ex. / Février 2006